ASSISES NATIONALES

Droits culturels et politiques publiques

Dignité, Vivre ensemble ou Discriminations ?

Sous le Haut Patronage de la Commission de la culture, de l'éducation et de la communication du Sénat

24 FÉVRIER 2017

PALAIS DU LUXEMBOURG
75006 PARIS

SÉNAT

DOSSIER DU PARTICIPANT

ORGANISATION : **CEMAFORRE**
EN COLLABORATION AVEC **EUCREA FRANCE** ET **GIHP NORMANDIE**

« Toute personne a le droit de prendre part librement à la vie culturelle de la communauté »

Article 27, Déclaration universelle des Droits de l'Homme, 1948

« La Nation garantit l'égal accès de l'enfant et de l'adulte à l'instruction, à la formation professionnelle et à la culture ».

Préambule de la Constitution, 1946

« Toutes les cultures font partie du patrimoine commun de l'humanité. L'identité culturelle d'un peuple se renouvelle et s'enrichit au contact des traditions et des valeurs des autres peuples. La culture est dialogue, échange d'idées et d'expériences, appréciation d'autres valeurs et traditions ; dans l'isolement, elle s'épuise et meurt. »

UNESCO - Déclaration de Mexico sur les politiques culturelles -1982

Au cœur des Assises « Droits culturels et politiques publiques », deux questions :

- Quelles politiques pour la participation de tous à la vie culturelle dans le cadre du droit commun, sans laisser de vastes populations dépendre de l'existence éventuelle de projets à leur intention ?
- Comment garantir l'égal accès au service public de la culture, sa continuité et son adaptabilité, pour les personnes ne pouvant que rarement ou jamais sortir de leur lieu de vie, domicile privé ou institution d'accueil ?

Élaborons ensemble des propositions concrètes pour :

- rendre effectif pour tous le droit de participation à la vie culturelle,
- donner du sens aux politiques pour faire société, faire humanité.

Objectifs, contexte et enjeux des Assises nationales
« Droits culturels et politiques publiques » *Dignité*, *Vivre ensemble ou Discriminations ?*

Ces Assises nationales abordent la culture sous l'angle spécifique de la diversité des pratiques pouvant être soutenues dans le cadre de politiques publiques : *accès aux médias, aux œuvres (livres, spectacles, expositions, cinéma, patrimoines de toutes natures), accès aux contenus numériques, à l'éducation, à l'enseignement artistique, à toutes les pratiques artistiques et culturelles, d'éveil, amateurs et professionnelles, activités d'interprétation et de création.* En termes de droits culturels, sans occulter les questions d'identités et de diversités culturelles, ces Assises se focalisent sur la possibilité de libre participation à la vie culturelle de la communauté pour tous ses membres sans aucune exclusive.

En 2015, la Loi Nouvelle Organisation des Territoires de la République (NOTRe) a rappelé les responsabilités partagées de l'Etat et des collectivités territoriales sur le respect des droits culturels. En 2016, la Loi Création Architecture Patrimoine (CAP) a réaffirmé la nécessité d'une politique de service public de la culture. La France dispose d'un tissu exceptionnel d'établissements et de services culturels, d'une richesse d'expériences de démocratisation et de démocratie culturelle, mais les bonnes pratiques restent trop souvent l'arbre fleuri qui cache, et parfois légitime même, la forêt des discriminations. En témoignent de récents rapports qui révèlent d'innombrables inégalités de traitement sur le territoire national, de l'existence de zones de non-droits culturels au sein de certains territoires et d'institutions d'accueil. Des personnes handicapées subissent même des « exclusions culturelles absolues », n'ayant accès qu'à des soins de nursing, réduites à leurs seules données biologiques, maintenues sans aucune possibilité d'accès à la vie culturelle de la communauté. D'une manière générale, une grande diversité de discriminations culturelles frappe des millions de personnes, enfants, adultes handicapés, polyhandicapés, autistes, des personnes âgées en perte d'autonomie, malades d'Alzheimer, en grande précarité, en difficulté sociale, et celles sans domicile.

Le respect des droits culturels est un enjeu de dignité humaine, de choix de société, de civilisation. Il conditionne la réussite scolaire et professionnelle. Il est vecteur de cohésion sociale. Nous savons en effet que le manque de culture attise la haine entre les individus, les peuples, provoque même des guerres. Oui, le manque de culture tue… Quand les terroristes s'attaquent aux symboles de ces droits, à la liberté d'expression, au patrimoine culturel de l'Humanité, comment pourrions-nous accepter que ces mêmes droits ne soient pas effectifs pour les personnes les plus vulnérables au cœur même de la République ? Et ce, alors que la question du Vivre ensemble est omniprésente ! Seule une nouvelle conscience politique, éthique et responsable, permettra d'élaborer des réponses à la hauteur de la complexité des problématiques et des enjeux humains, sociétaux et économiques. En 2017, les élections présidentielles et législatives nous offrent l'opportunité de briser certaines « omertas » en introduisant enfin dans le débat public ces questionnements sur les discriminations culturelles, sur la place et le rôle de la culture et sur les choix politiques permettant le respect de ces droits humains si fondamentaux.

L'ambition de ces Assises est d'élaborer ensemble des propositions concrètes de mesures législatives ou règlementaires et de plans d'action pour rendre effectif pour tous le droit à la participation à la vie culturelle, sans aucune discrimination. Initiées par Cemaforre et organisées en partenariat avec Eucrea France et le Gihp Normandie, elles réunissent dans cet objectif une diversité d'acteurs : représentants de la gouvernance nationale et territoriale, parlementaires, professionnels, responsables d'administrations, d'établissements culturels, sanitaires, sociaux, médico-sociaux, et d'associations. Nous souhaitons que ces Assises puissent pleinement contribuer à cette dynamique si nécessaire pour donner du sens aux politiques, faire société, faire Humanité.

Muriel Homo
Directrice du Gihp Normandie
Vice-Présidente de Eucrea France

André Fertier
Président de CEMAFORRE
et de EUCREA France

MATINÉE

09h00 - Accueil

09h15 - Mots d'ouverture

- **Catherine Morin-Desailly**, Présidente de la Commission de la Culture, de l'Éducation et de la Communication du Sénat
- **Muriel Homo**, Directrice du Gihp Normandie, Vice-présidente de Eucrea France
- **André Fertier**, Président de Cemaforre et Eucrea France
- **Paul**, Professeur, GRHis-Université de Rouen, Modérateur.

Intermède **« Cours de musique : Theo, un élève comme les autres »** (vidéo)

09h30 - Les droits culturels face aux multiples discriminations

- **Patrice Meyer-Bisch**, Philosophe, Président de l'Observatoire de la diversité et des droits culturels

09h45 - **Table ronde 1 : Rapports sur la participation à la vie culturelle et artistique**

Panorama de situations observées, de processus inclusifs, discriminants, et de préconisations

- **Patrick Gohet**, Adjoint au Défenseur des droits en charge de la lutte contre les discriminations et de la promotion de l'égalité ;
- **Brigitte Gonthier-Maurin**, membre de la Culture, de l'Éducation et de la Communication du Sénat, Sénatrice des Hauts-de-Seine ;
- **Nicole Duranton**, membre de la Commission de la Culture, de l'Éducation et de la Communication du Sénat, Sénatrice de l'Eure ;
- **Anne-Christine Micheu,** chargée de suivi et d'animation pour les droits culturels, Secrétariat Général/Service de la Coordination des Politiques Culturelles et de l'Innovation – SCPCI, Ministère de la Culture et de la Communication ;
- **André Fertier**, Président de Cemaforre Centre national de ressources pour l'accessibilité culturelle.

Respiration artistique

11h00 - Table ronde 2 : Droits culturels dans les politiques territoriales

Sur un bassin de vie, quels dispositifs pour la concertation, l'articulation cohérente des divers outils de la gouvernance, pouvant contribuer à la participation à la vie culturelle, et quel pilotage ?

- **Marie-Christine Blandin,** Sénatrice du Nord (Hauts-de-France), membre de la Commission Culture, de l'Éducation et de la Communication du Sénat ;
- **Catherine Dupraz**, Présidente de l'Association des directeurs des affaires culturelles des grandes villes et agglomérations (ADAC-GVAF), Directrice des Affaires Culturelles de l'Agglo d'Evry ;
- **Émilie Ivandekicks,** Vice-présidente au Conseil départemental du Val d'Oise en charge des personnes handicapées ;
- **Fabien Robert**, Maire-adjoint de la ville de Bordeaux en charge de la culture et du patrimoine ;
- **Pierre Deniziot**, Conseiller régional Ile-de-France, Délégué spécial auprès de la Présidente, en charge du handicap.

12h30 - Échanges avec la salle

Respiration artistique

13h00 - Pause-buffet *(salle René Coty)*

APRÈS-MIDI

14h15 - **La culture, patrimoine commun**

- **Charles Gardou**, Anthropologue, Professeur à l'Université Lumière Lyon 2.

14h30 - Intervention

- **Hélène Geoffroy,** Secrétaire d'État auprès du ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, chargée de la Ville.

14h40 - « Tots Amassas : un chœur qui vibre » (vidéo)

- **Alain Bonte**, directeur du Conservatoire à rayonnement départemental des Landes.

14h45 - Table ronde 3 : Droits culturels dans les politiques transversales et interministérielles
Quelles politiques et mesures pour promouvoir les coopérations entre acteurs culturels, sanitaires, sociaux, médico-sociaux, et éviter les processus de substitution ?

- **Pr Didier Sicard**, Président honoraire du Comité Consultatif National d'Éthique ;
- **Anita Weber**, Inspectrice générale honoraire des affaires culturelles ;
- **Claude Boulanger-Reijnen,** Responsable Conseil APF Ile de France, Conseiller Ceser Ile-de-France ;
- **Stéphanie Talbot,** Cheffe du bureau Insertion Citoyenneté et Parcours de vie des personnes handicapées (DGCS) ;
- **Muriel Vidalenc**, Conseillère du Directeur Général de Nexem.

Respiration artistique

16h00 - Table ronde 4 : Droits culturels et société civile. Identités, diversités et accessibilité ?
Quel regard, rôle et place de la société civile ? Comment retrouver « du commun », promouvoir les droits culturels des « invisibles », des « sans voix » dans la réflexion et le débat public, faire évoluer les postures, donner du sens, faire société, faire humanité ?

- **Jean-Luc Simon**, Secrétaire général de Disabled People International (Organisation Internationale des Personnes Handicapées) ;
- **Christophe Geroudet**, Délégué national Atd Quart Monde ;
- **Christelle Blouet**, coordinatrice du Réseau Culture 21 ;
- **Pascal Champvert,** Président de l'Association des Directeurs au service des Personnes Âgées (AD-PA), Vice-Président de l'Association Européenne des Directeurs pour Personnes Âgées **;**
- **François Jullien**, philosophe, helléniste et sinologue.

17h15 - Échanges avec la salle

17h45 – Conclusion et perspectives législatives et politiques

- **Catherine Morin-Desailly**, Présidente de la Commission de la Culture, de l'Éducation et de la Communication du Sénat ;
- **Dominique Gillot,** Présidente du Conseil National Consultatif des Personnes Handicapées, Sénatrice du Val-d'Oise.

Clôture artistique

18h00 – Fin des Assises

Présentation des intervenants (par ordre alphabétique)

TR 2 – Droits culturels dans les politiques territoriales

Marie-Christine BLANDIN _ Photo © Jean-Luc CORNU_DSC9960 C1

Marie-Christine Blandin
Écologiste, sénatrice du Nord (depuis 2001) et ancienne présidente de la Région Nord Pas-de-Calais (1992-98).
Au Sénat elle siège au sein de la Commission de la Culture, de l'Education et de la Communication, qu'elle a présidée de 2011 à 2014. Elle a également siégé à l'OPECTS (office parlementaire d'évaluation des choix techniques et scientifiques).
Dans le domaine de la culture ses travaux ont particulièrement porté sur la culture scientifique, la photographie, l'intermittence, la diversité culturelle… et les droits culturels qu'elle a contribué à inscrire dans la loi.
Depuis octobre 2013, elle siège également au Conseil Supérieur des Programmes (instance issue de la loi pour la refondation de l'école de la République, chargée de proposer de nouveaux programmes scolaires).
Elle est l'auteure de la loi relative à l'indépendance de l'expertise en matière de santé et d'environnement et à la protection des lanceurs d'alerte promulguée le 16 avril 2013 ; et a été nommée présidente de la «commission nationale de la déontologie et de l'alerte en matière de santé publique et d'environnement » par arrêté ministériel du 20 janvier 2017.

TR 4 – Droits culturels et société civile. Identités, diversités et accessibilité ?

Christelle Blouet,
Coordinatrice du Réseau Culture 21.
Diplômée d'un master de direction de projets culturels, Christelle est fondatrice et coordinatrice du Réseau culture 21. Elle en porte l'initiative dès 2009 après la rédaction d'un mémoire consacré à la mise en œuvre de l'Agenda 21 de la culture en France. Elle coordonne depuis 2012 le programme Paideia en France en partenariat avec l'Observatoire de la diversité et des droits culturels de l'Université de Fribourg.
Réseau culture 21 inscrit ses travaux dans la promotion de la diversité et des droits culturels dans l'ensemble des politiques publiques en s'appuyant sur l'Agenda 21 de la culture et la Déclaration de Fribourg. Il accompagne les collectivités dans un travail d'ouverture de la notion de culture dans son acception la plus large, de son appropriation par les acteurs de tous champs sectoriels et de sa traduction dans les actions et les dispositifs de politiques publiques.

http://www.reseauculture21.fr

TR 3 – Droits culturels dans les politiques transversales et interministérielles.

Claude Boulanger-Reijnen Représentant du Conseil Départemental APF du Val-de-Marne
Il exerce ses responsabilités au travers des mandats pour lesquels il a été élu. En résumé, il est donc à l'APF le représentant du conseil politique départemental du Val de Marne et de la région Ile de France, membre du Conseil Économique Social et Environnemental d'Ile de France (C.E.S.E.R.), membre du Conseil des partenaires économiques et sociaux de la mission de préfiguration de la Métropole du Grand Paris au sein de laquelle il représente les intérêts des personnes en situation de handicap en Ile de France, vice-président du C.D.C.P.H, membre titulaire de la commission exécutive de la M.D.P.H. du Val de Marne, vice-président de la C.D.A.P.H, membre de la C.R.S.A.-A.R.S. Ile de France.

http://apf94.blogs.apf.asso.fr/archive/2014/11/19/interview-de-claude-boulanger-reijnen-representant-du-conseil-departemental.html
https://94.citoyens.com/2016/lassociation-des-paralyses-de-france-au-coeur-des-quartiers-prioritaires,17-02-2016.html

TR 4 - Droits culturels et société civile. Identités, diversités et accessibilité ?	
 © photo Olivier Thomas	**Pascal Champvert,** Directeur de services à domicile et d'établissements pour personnes âgées dans le Val de Marne. Président de l'Association des Directeurs au service des Personnes Agées (AD-PA) qui regroupe les directeurs de services à domicile, établissements et coordinations. A ce titre, il est membre du Conseil de la CNSA et du Haut Conseil de la Famille, de l'Enfance et de l'Age. Vice-Président E.D.E. (Association Européenne des Directeurs pour Personnes Agées). Pascal Champvert est l'auteur du livre « Prendre soin de nos aînés, c'est déjà prendre soin de nous » - Editions Carnets Nord. http ://ad-pa.fr

TR 2 – Droits culturels dans les politiques territoriales	
	Pierre Deniziot Délégué spécial auprès de la présidente, chargé du handicap (Hauts-de-Seine – Les Républicains) Pierre Deniziot est neuropsychologue en hôpitaux gériatriques. Il a été élu en mars 2008 au conseil municipal de Boulogne-Billancourt, délégué au handicap, à la dépendance et à l'accessibilité. Il siège aussi au conseil communautaire Grand Paris Seine-Ouest. En 2015, Pierre Deniziot devient conseiller régional. Au sein de l'exécutif, en tant que conseiller délégué, il suit les questions du handicap, grande cause régionale de l'année 2016. http://www.iledefrance.fr

TR 2 - Droits culturels dans les politiques territoriales	
	Catherine Dupraz, après avoir réhabilité puis dirigé pendant une dizaine d'années « un musée de France » dans le Loiret, occupe des fonctions de directrice de la culture de collectivités territoriales depuis 2006 : à la ville d'Orléans puis dans les communautés d'agglomération d'Evry centre Essonne et Grand-Paris sud Seine-Essonne-Sénart. A ces différents postes, la question des publics et de leur accès à la culture a été au cœur de ses préoccupations. L'association des DAC des grandes villes et agglomérations de France, qu'elle préside depuis 2013, constatant l'urgence à trouver des voies nouvelles pour réduire l'écart entre les propositions artistiques et patrimoniales et les populations dans toute leur diversité, conduit, dans la durée, un travail de réflexion et d'expérimentations autour de ces questions. http://grandparissud.fr

TR 1 – Rapports sur la participation à la vie culturelle et artistique

André Fertier, président de Cemaforre, Centre national de ressources pour l'accessibilité culturelle et du rassemblement Eucrea France.
Musicien, compositeur. Interprète sous le pseudonyme ZSpringwind.
Auteur d'ouvrages de références sur les droits culturels, l'accessibilité culturelle et artistique, la musicothérapie. Chargé de formation, il intervient pour les universités Paris 3, 5 et d'Orléans, et aussi à Sciences Po Paris.
Il est en charge de la rédaction concernant la participation à la vie culturelle, article 30 de la Convention ONU relative aux droits des personnes handicapées, du rapport alternatif sur l'application en France (mission CFHE).
Il est à l'initiative de dispositifs et d'actions pour la participation à la vie culturelle. Ainsi : une pétition nationale handicap qui a abouti à la reconnaissance de l'accès à la culture comme faisant partie des besoins essentiels à l'existence et ouvrant droit à compensation (Loi Handicap de 2005) ; La Déclaration Européenne Art culture médias et handicap adoptée notamment par le Forum européen des personnes handicapées ; La Résolution du Conseil des ministres de l'Union Européenne culture et éducation du 6 mai 2003 sur l'accès des personnes handicapées aux infrastructures et activités culturelles ; La création de réseaux (la réunion des établissements culturels sur l'accessibilité devenu RECA, etc.), des concepts Cascad, Pôle culture Mdph, Contrat territorial de l'accessibilité culturelle ; L'Appel « Politiques culturelles : Apartheids ou Vivre ensemble ? » (2015), et de l'« Appel pour un Pacte culturel Républicain » aux candidats aux élections présidentielles en France de 2017 .

http://www.cemaforre.asso.fr
http://www.eucreafrance.fr

Charles Gardou « La culture, patrimoine commun »

Charles Gardou, Anthropologue, Professeur à l'Université Lumière Lyon 2
Il consacre ses travaux à la diversité humaine, à la vulnérabilité et à leurs multiples expressions. Il a créé et dirige la Collection « Connaissances de la diversité » aux éditions érès, où il est l'auteur de 20 ouvrages, dont La société inclusive, parlons-en ! Il n'y a pas de vie minuscule ; Fragments sur le handicap et la vulnérabilité. Pour une révolution de la pensée et de l'action ; Pascal, Frida Kahlo et les autres… Ou quand la vulnérabilité devient force, et de la trilogie Le handicap au risque des cultures. Variations anthropologiques Vol. 1 ; Le handicap dans notre imaginaire culturel. Variations anthropologiques Vol. 2 ; Le handicap et ses empreintes culturelles. Variations anthropologiques Vol. 3

charles.gardou@univ-lyon2.fr

TR 1 – Rapports sur la participation à la vie culturelle et artistique

Nicole Duranton est sénatrice de l'Eure depuis le 28 septembre 2014.
Depuis Mars 2014, elle est élue conseillère municipale d'Evreux et conseillère communautaire d'Evreux Porte de Normandie.
Auparavant, elle était maire de Nagel-Séez Mesnil, commune rurale du département de l'Eure de 350 habitants, et aussi conseillère régionale de l'ancienne région Haute-Normandie de 2010 à 2015.
Au Sénat, elle est membre de la Commission Culture, Education et Communication et membre de la Commission des Affaires Européennes.
Elle est aussi membre de la délégation française à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et du Conseil Supérieur de l'Agence France Presse.

Hélène Geoffroy

Hélène Geoffroy, Secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, chargée de la Ville, depuis le 11 février 2016.
Maire de Vaulx-en-Velin, vice-présidente du Grand Lyon.
Députée.
Vice-présidente de l'ACSE (Agence de Cohésion sociale et pour l'égalité des chances)
Vice-présidente du groupe d'amitié France-Haïti
Membre du groupe d'amitié France-Algérie
Présidente de Medialys, association d'insertion professionnelle.

http://www.ville.gouv.fr

TR 4 – Droits culturels et société civile. Identités, diversités et accessibilité ?

Christophe Géroudet est délégué national du Mouvement ATD Quart Monde depuis juillet 2014. Ingénieur de métier, il a choisi au cours de sa carrière professionnelle, en 1992, de s'engager à temps plein comme volontaire permanent d'ATD Quart Monde. Après avoir rejoint pendant quatre ans une maison familiale d'accueil de familles en grande précarité en Angleterre, Christophe Géroudet a participé à l'équipe nationale France du Mouvement pour accompagner la préparation de la loi d'orientation de lutte contre les exclusions de 1998. Il a ensuite assuré pendant huit ans la direction du Centre de Promotion familiale de Noisy-le-Grand, lieu d'accueil et d'accompagnement de familles en situation d'errance dans des logements stables au sein d'un quartier. De 1996 à 2013, il a été responsable d'ATD Quart Monde en Bolivie où il a entre autre animé tout un travail d'évaluation des Objectifs de Développement du Millénaire avec la participation de familles en situation de grande pauvreté du pays.

https://www.atd-quartmonde.fr/

TR 1 – Rapports sur la participation à la vie culturelle et artistique
« Accès à la culture, le parent pauvre de la politique du handicap »

PG-crédit DSAF-DPL

Patrick Gohet, Adjoint du Défenseur des droits, Vice-président du collège chargé de la lutte contre les discriminations et de la promotion de l'égalité.
Après des études de droit public, Patrick Gohet a exercé les fonctions d'adjoint au directeur puis de directeur général de l'Union nationale des associations de parents, de personnes handicapées mentales, et de leurs amis (UNAPEI).
De 2002 à 2009, il a été Délégué interministériel aux personnes handicapées puis, pendant trois ans, président du Conseil national consultatif des personnes handicapées (CNCPH).
Très investi à titre bénévole dans la vie associative, il a également été responsable mutualiste.
Depuis 2009, il est Inspecteur général des Affaires Sociales.
Le 15 octobre 2014, il a pris les fonctions d'Adjoint du Défenseur des droits chargé de la lutte contre les discriminations et de la promotion de l'égalité.

http://www.defenseurdesdroits.fr

TR 1 – Rapports sur la participation à la vie culturelle et artistique	
	Brigitte Gonthier-Maurin est Sénatrice des Hauts-de-Seine depuis juin 2007. Elle est membre du groupe Communiste, Républicain et Citoyen du Sénat. Elle fait partie de la Commission de la culture, de l'éducation et de la communication, dont elle est vice-présidente depuis 2014. Elle est actuellement co-rapporteure du groupe de travail « Culture et handicap » ; Elle a été présidente de la Délégation aux droits des femmes du Sénat de 2011 à 2014. Elle en est aujourd'hui vice-présidente. Elle est co-rapporteure du futur rapport d'information « Etre agricultrice en 2017 ». Elle est par ailleurs membre du Conseil d'administration du Centre d'art et de culture Georges Pompidou et du CA de Public Sénat.

Dominique Gillot	
	Dominique Gillot est Sénatrice du Val d'Oise (socialiste), depuis 2011. En 1999, elle devient Secrétaire d'Etat à la Santé, puis des personnes âgées et des personnes handicapées. Fonction qu'elle quitte en 2001 après avoir été élue Maire d'Eragny-sur-Oise (95). Au Sénat, elle est secrétaire de la commission de la culture, de l'éducation et de la communication, et s'engage dans la délégation à la prospective et au sein de l'office parlementaire des choix scientifiques et technologiques pour lequel elle est rapporteure sur la question de l'Intelligence Artificielle. Elle a construit son mandat de parlementaire en se concentrant sur deux principaux aspects, l'adaptation de notre système éducatif et culturels aux enjeux modernes, et la construction d'une société inclusive qui prenne en compte les particularités de chaque individu la composant. Elle est Présidente du Conseil National Consultatif des Personnes Handicapées depuis mars 2016 et veille au respect des droits des personnes avec handicap.

Muriel Homo	
	Muriel Homo, professeur de lettres, est Directrice du Gihp Normandie et Vice-Présidente de Eucrea France. Le Groupement pour l'Insertion des Handicapés Physiques de Normandie (GIHP) est une association à but non lucratif, affiliée au GIHP National. Créé en 1978, le Groupement favorise et développe l'accès à la culture et aux loisirs des personnes handicapées et des personnes en perte d'autonomie. www.gihpnormandie.org

TR 2 – Droits culturels dans les politiques territoriales	
	Émilie Ivandekicks Vice-présidente au Conseil départemental du Val d'Oise en charge des personnes handicapées. 10e Vice-présidente du Conseil départemental du Val-d'Oise, déléguée au Handicap depuis avril 2014. Adjointe au maire déléguée aux Affaires sociales, au Logement, à la Politique de la ville et à l'Accessibilité depuis mars 2014 – Vice-présidente du Centre communal d'action sociale (CCAS) de la ville de Domont http ://www.valdoise.fr

TR 4 – Droits culturels et société civile. Identités, diversités et accessibilité ?

François Jullien

Philosophe, helléniste et sinologue, il a déployé son travail entre les pensées de la Chine et de l'Europe. Il en a développé une réflexion inter-culturelle ainsi qu'une philosophie de l'existence. Il est l'un des penseurs contemporains les plus traduits dans le monde.

François Jullien est l'auteur notamment du livre « Il n'y a pas d'identité culturelle », Éditions de Lherne, 2016.

Il est actuellement titulaire de la chaire sur l'altérité créée à la Fondation Maison des sciences de l'homme.

http://francoisjullien.hypotheses.org/

TR 1 – Rapports sur la participation à la vie culturelle

Anne-Christine Micheu

Ancienne Directrice Régionale des Affaires Culturelles, elle est chargée de suivi et d'animation pour les droits culturels, chargée du suivi du label des Centres Culturels de Rencontre, au Secrétariat Général/Service de la Coordination des Politiques Culturelles et de l'Innovation – SCPCI, Ministère de la Culture et de la Communication.

http://www.culture.gouv.fr

Patrice Meyer-Bisch - « Les droits culturels face aux multiples discriminations »

Patrice Meyer-Bisch, Philosophe, Président fondateur de l'Observatoire de la diversité et des droits culturels (programme de l'Institut interdisciplinaire d'éthique et des droits de l'homme -IIEDH), et chaire UNESCO pour les droits de l'homme, de l'Université de Fribourg, Suisse. Il anime depuis 25 ans le « Groupe de Fribourg » dont les travaux sont consacrés aux droits culturels.

http://www.unifr.ch/
http://droitsculturels.org

Catherine Morin-Desailly

Catherine Morin-Desailly

Présidente de la commission de la culture, de l'éducation et de la communication du Sénat. Membre du groupe Union des Démocrates et Indépendants.

Sénatrice de la Seine-Maritime (Normandie).

Paul Paumier : modérateur	
	Paul Paumier, Professeur Agrégé d'Histoire, et membre du Groupe de Recherche d'Histoire (GRHis) de l'Université de Rouen. Créateur de la Veille électronique de l'Université de Rouen (VeillEUR). http ://www.univ-rouen.fr

TR 2 – Droits culturels dans les politiques territoriales	
	Fabien Robert, Maire-adjoint de la ville de Bordeaux en charge de la culture et du patrimoine, Petit-fils de viticulteurs girondins, diplômé en économie et en sociologie, Fabien Robert est Maire-adjoint de la Ville de Bordeaux et Conseiller Métropolitain depuis 2008. En 2014, Alain Juppé, Maire de Bordeaux et Président de Bordeaux Métropole, lui confie la « Culture et le Patrimoine », l'une des politiques les plus importantes et emblématique de Bordeaux (80 millions d'euros – 650 agents municipaux). Fabien Robert est convaincu que les graves crises que la France et le monde traversent depuis quelques années nous obligent à repenser non seulement le devenir de la politique culturelle telle que nous la connaissons, mais aussi de redéfinir quelles sont les priorités et les nouvelles exigences que nous allons devoir co-construire tous ensemble. La tâche est immense. Pour relever ce défi, Fabien Robert propose dès octobre 2014 que Bordeaux se dote d'un « Document d'Orientation Culturelle » (DOC) capable de projeter la collectivité et ses partenaires à l'aune de ces nouveaux défis. Le DOC n'est pas une finalité mais une feuille de route perpétuellement réinterrogée par de nouvelles contributions dans un contexte extrêmement mouvant. http://www.bordeaux.fr/p82366/bordeaux-culture http://www.bordeaux.fr/p110668/conseil-culturel

TR 3 – Droits culturels dans les politiques transversales et interministérielles	
 DidierSicardVerticalparKarineS.Bouvatier	**Didier Sicard**, Président honoraire du Comité Consultatif National d'Ethique Didier Sicard est médecin, ancien chef de service de médecine interne de l'Hôpital Cochin, Professeur émérite à l'Université Paris Descartes. Ancien président du Comité consultatif National d'éthique (1999-2008), actuel président d'honneur, il a présidé de 2009 à 2016 le Comité d'experts de l'Institut des données de santé. Il est l'auteur notamment de « la médecine sans le corps » (Plon2004) « l'Alibi éthique » (Plon 2006) et du Que sais-je « Bioéthique et éthique médicale » Puf 4ème éd 2015. Président de la commission présidentielle sur « la fin de vie » en décembre 2012.

TR 4 – Droits culturels et société civile. Identités, diversités et accessibilité ?	
	Jean-Luc Simon, Militant associatif pour le respect des Droits de l'Homme, en 1993 il fonde avec un Ancien Fonctionnaire international, Henry Cassirer Directeur de la communication éducative à l'UNESCO, le Groupement Français des Personnes Handicapées (GFPH) qu'il préside de 2000 à 2002 puis de 2004 à 2015. Le GFPH est le membre français de l'Organisation Mondiale des Personnes Handicapées (OMPH/DPI) dont Jean-Luc Simon est Secrétaire depuis juin 2015. Il est Membre du Conseil d'Administration du Forum Européen des Personnes Handicapées depuis 2004 De janvier 2002 à mars 2004, Jean-Luc Simon a été Chargé de mission par le Ministère de la santé, de la famille et des personnes handicapées pour présider le Comité National de Coordination de l'Année Européenne des Personnes Handicapées 2003. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages et articles sur les problématiques de la réadaptation et de l'intégration des personnes handicapées, notamment le livre " *Vivre après l'accident* " réédité en Janvier 2001 aux Editions de la Chronique Sociale. Denier article publié : « *De la critique de l'aide à la participation* », Revue EMPAN N° 94, juin 2014. http://www.kappacite.fr/jlsimon/ http://gfph.dpi-europe.org

TR 3 – Droits culturels dans les politiques transversales et interministérielles	
	Stéphanie Talbot, administratrice civile, est cheffe du bureau de l'insertion, de la citoyenneté et du parcours de vie des personnes handicapées à la direction générale de la cohésion sociale depuis septembre 2016. Elle a auparavant notamment occupé les fonctions de directrice générale de l'Autorité des normes comptables (2011-2016), d'administratrice au Groupe d'action financière contre le blanchiment et le financement du terrorisme auprès de l'OCDE (2008-2011) et d'adjointe au chef du bureau « Système financier international et préparation des Sommets » à la direction générale du Trésor. http ://www.social.gouv.fr

TR 3 – Droits culturels dans les politiques transversales et interministérielles	
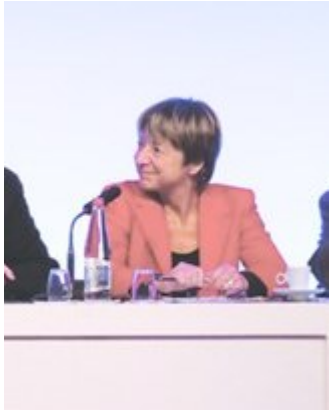	**Muriel Vidalenc**, directrice d'hôpital, est, depuis le 1er janvier 2017, conseillère du directeur général de Nexem, nouvelle organisation professionnelle d'employeurs et de gestionnaires dans le champ du social, du médicosocial et du sanitaire non lucratif. Elle a occupé auparavant les fonctions de directrice de l'autonomie (Grand âge et Handicap) à l'ARS Rhône Alpes puis directrice de cabinet adjointe de la ministre déléguée au handicap et à la lutte contre l'exclusion. Elle était DG de la Fegapei jusqu'au 31 décembre 2016 et a conduit, entre autre, le rapprochement avec le Syneas pour créer Nexem. Son parcours professionnel l'a amené par ailleurs à diriger des établissements sanitaires et médicosociaux et à exercer des fonctions de direction dans l'administration d'Etat et territoriale. http://www.nexem.fr

TR 3 – Droits culturels dans les politiques transversales et interministérielles	
	Anita Weber, agrégée de lettres, est aujourd'hui inspectrice générale honoraire des affaires culturelles après avoir effectué sa carrière au ministère de l'Education nationale et de la Culture. Elle a été conseillère auprès de ministres de l'Education et de la Culture. Au sein du ministère de la Culture, elle a exercé successivement les fonctions de Directrice régionale des affaires culturelles (DRAC) dans deux régions : Haute Normandie et Île-de France. Elle a également dirigé la Délégation au développement et à l'action territoriale chargée de l'aménagement du territoire, de la démocratisation culturelle, de l'éducation et des enseignements artistiques. À ce titre, elle a développé les relations interministérielles qui ont abouti à des conventions du type : Culture/santé, Culture/ justice, Culture/ politique de la Ville, Culture/ Education populaire etc. visant à multiplier les actions en direction des publics éloignés de la culture. Parallèlement à ces responsabilités administratives, elle a assuré un enseignement à l'université en tant que chargée de cours à l'université de Paris Dauphine, à Paris I Sorbonne Nouvelle, et à l'université de Paris 8. Elle participe au travail d'équipes universitaires sur les questions des publics et des territoires. Elle publie des articles sur les questions du développement culturel des territoires, de la décentralisation, de la place et du rôle de la culture dans nos sociétés dans des revues spécialisées.

TÉMOIGNAGE, INTERMÈDES ET RESPIRATIONS ARTISTIQUES

Témoin - **Alain Bonte,** Directeur du Conservatoire à Rayonnement Départemental des Landes**.**	
Conservatoire des Landes	Le Conservatoire des Landes est un Conservatoire à Rayonnement Départemental présent sur l'ensemble du département ; une centaine d'enseignants ont en charge 1800 élèves. Les actions en direction des publics empêchés sont un axe fort du projet d'établissement. Pilotées par un enseignant référent, Patrick Guillem, elles se déclinent en : - intégration des personnes en situation de handicap au sein des cursus habituels, - intégration dans des cursus adaptés et personnalisés - collaborations avec les institutions spécialisées (IME, foyers, EHPAD…) pour des actions spécifiques ou partagées avec les élèves. http ://www.conservatoire40.fr

Exposition – **Cemaforre**	
	Cemaforre Centre national de ressources pour l'accessibilité culturelle présente un outil pédagogique réalisé dans le cadre de la Campagne Culture & Citoyenneté : « Droits culturels les Chemins du Vivre ensemble ». 7 panneaux pour prendre conscience et agir. http://www.culturecitoyennete.com

Respirations artistiques - **Compagnie Les Toupies**	
COMPAGNIE les toupies	Compagnie dirigée par Sabine d'Halluin. Avec la participation de : Sabine d'Halluin, Zoubir Amri, Inès Anwar, Yasmina Baziz, Soufiane Benslimane, Anthony Delos, Thibault Hartmann, Didier Moreira, Estelle Ngeleka, Marie Ollivier-Henri La Compagnie Les Toupies produit et diffuse des spectacles et propose des ateliers de pratiques artistiques de diverses disciplines. Dans ses activités, elle veille à placer les personnes en situation de handicap au cœur de la création collective. Elle réussit quand les personnes, acteurs et spectateurs, repartent enrichies par leur implication. Elle propose également des formations et des actions culturelles de sensibilisation au handicap. Elle intervient dans différents milieux : théâtres, établissements scolaires, structures d'éducation populaire, entreprises, médico-social... http:// www.compagnielestoupies.org

Respirations artistiques - **La Possible Echappée**	
La Possible Échappée *La différence source de création*	La Possible Echappée, présidée par Anne-Marie Sandrini et dirigée par Kathy Mépuis. Avec la participation de : Kathy Mépuis, Lila Abdelmoumène, François Bentejac, Dominique Cattani, Simon Chaboche, Rose-Marie Marsac, et de Adrien Frasse Sombret, violoncelliste. Kathy Mépuis, danseuse, chorégraphe, pédagogue, a créé en 2007 La Possible Echappée qui permet à toutes personnes, d'avoir accès à la Culture, à l'enseignement artistiques et aux arts vivants et notamment aux personnes en situation de handicap physique, psychique et ou/social. Entourée d'artistes professionnels (danseurs, comédiens, dramaturges, marionnettistes, plasticiens musiciens), l'Association intervient dans une vingtaine d'Etablissements médicosociaux en île de France pour mettre en place des ateliers artistiques. L'Association écrit des spectacles mêlant artistes handicapés ou non handicapés qui sont présentés chaque année dans des festivals. En 2017 La compagnie « Regards en lignes » est créée par la Directrice artistique Kathy Mépuis. http://www.la-possible-echappee.fr/

Respirations artistiques - **Théâtre du Cristal**	
Théâtre du Cristal COMPAGNIE | PÔLE ART HANDICAP	Théâtre du Cristal**,** dirigé par Olivier Couder. Avec la participation de : Stéphane Brunier, Anthony Colard, Marie Colin, Arnaud Faure, Yoram Gué, Stéphane Guérin, Clément Langlais, Stiva Michaut-Paterno, Coralie Moreau, Frédéric Payen. Fondé en 1989, et partenaire de l'ESAT La Montagne depuis 2004, le Théâtre du Cristal sous la direction d'Olivier Couder, forme quinze comédiens en situation de handicap au métier d'acteurs professionnels. Pôle art handicap depuis 2014, il se donne pour mission de favoriser l'accès à la culture aux personnes en situation de handicap. Il organise depuis 2012 sur le Val d'Oise un festival biennal art et handicap, le festival Viva la Vida, devenu en 2016 le Festival(s) Orphée & Viva la Vida pour sa fusion avec le festival Orphée des Yvelines. L'édition 2018 a pour ambition de s'étendre sur toute l'Île-de-France. http://www.theatreducristal.com

Vidéo « **Cours de musique : Theo, un élève comme les autres** »
Théo a 10 ans. Il débute sa deuxième année de guitare. Réalisé par Karène Bassompierre (Agence Landaise Pour l'Informatique). *Vidéo, durée : 1:23* https://www.youtube.com/watch?v=6EyveiZDQmo

Vidéo « **Tots Amassas : un chœur qui vibre** »
Tous ensemble, un chœur qui vibre Réalisé par Karène Bassompierre (Agence Landaise Pour l'Informatique) Tournage au sein du Foyer Lestang de l'Association Européenne des Handicapés Moteurs, à Soustons. Intervenants : - Vincent Houdin de l'association Son et Handicap - Simon Guillaumin, enseignant au Conservatoire des Landes - les résidents et le personnel du foyer *Vidéo, durée : 2:06* https://www.youtube.com/watch?v=D7Up0l9f6rs&feature=youtu.be

ORGANISATION
Les Assises « Droits culturels et politiques publiques » Dignité, Vivre ensemble ou Discriminations ? Sous le haut patronage de la Commission de la Culture, de l'Éducation et de la Communication du Sénat, Sont initiées par CEMAFORRE, en collaboration avec Gihp Normandie et Eucrea France.

CEMAFORRE Centre national de ressources pour l'accessibilité culturelle	
CEMAFORRE CENTRE NATIONAL DE RESSOURCES POUR L'ACCESSIBILITÉ DES LOISIRS ET DE LA CULTURE	Défense et promotion du droit d'accès à la culture pour tous, en particulier pour les personnes en situation de handicap, les personnes âgées en perte d'autonomie, les personnes hospitalisées, malades, en précarité. Pôle européen et centre national de ressources pour l'accessibilité culturelle, Cemaforre est spécialisé dans l'ingénierie culturelle à destination des porteurs de politiques publiques. Ses missions se déclinent en cinq cœurs de métiers : information, mise en réseau, conseil-assistance, édition, formation. Cemaforre siège dans plusieurs instances et préside deux structures (Eucrea France et Eucrea International). http://www.cemaforre.asso.fr

Gihp Normandie	
Gihp Normandie	Le Groupement pour l'Insertion des Handicapés Physiques de Normandie (GIHP) est une association à but non lucratif, affiliée au GIHP National. Créé en 1978, le Groupement favorise et développe l'accès à la culture et aux loisirs des personnes handicapées et des personnes en perte d'autonomie. http://www.gihpnormandie.org

Eucrea France	
EF EUCREA France	Rassemblement national pour la promotion de l'accès à la culture, membre de la Commission Nationale Culture et Handicap. http://www.eucreafrance.fr

TECHNIQUE-LOGISTIQUE
Transcription des discours : Visuel-Vox, http://www.visuel-vox.com Interprétariat en Langue des Signes Française : Serac Interprétariat-Traduction, http://www.serac-asso.fr Buffet préparé et servi par Mon Banquet, http://www.monbanquet.fr Prise de son assurée par la régie de la salle Clemenceau (Palais du Luxembourg) Accueil, aide et accompagnement assurés par les équipes des services du Palais du Luxembourg Tournage audiovisuel : Agathe Héron Vidéo, http://agathe-heron.jimdo.com.

Nous remercions tous les participants à cette journée et l'ensemble des partenaires.
En raison du vif succès remporté par cette manifestation, nous nous excusons auprès de celles et ceux dont les demandes d'inscription n'ont pu être satisfaites.

CONTACT ORGANISATION

contact@cemaforre.asso.fr
www.cemaforre.asso.fr

CEMAFORRE

www.cemaforre.asso.fr

EUCRÉA FRANCE

www.eucreafrance.fr

GIHP NORMANDIE

www.gihpnormandie.org

CONSERVATOIRE DES LANDES

www.conservatoire40.fr

LES TOUPIES

www.compagnielestoupies.org

LA POSSIBLE ÉCHAPPÉE

www.la-possible-echappee.fr

THÉÂTRE DU CRISTAL

www.theatreducristal.com

CAMPAGNE CULTURE & CITOYENNETÉ

www.culturecitoyennete.com

SENAT

senat.fr

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

www.culture.gouv.fr

RÉGION ÎLE DE FRANCE

www.iledefrance.fr

MAIRIE DE PARIS

www.paris.fr